

à la disposition de l'employeur et des employés depuis fort longtemps et continueront de l'être.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question complémentaire. Avec quel résultat?

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES RÉPERCUSSIONS DE L'INJECTION DE 250 MILLIONS DE DOLLARS DANS L'ÉCONOMIE DES PRAIRIES

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Étant donné qu'il a déclaré qu'on injecterait 250 millions de dollars dans l'économie de l'Ouest et que le gouvernement a la ferme intention de combattre l'inflation, le premier ministre considère-t-il que cette injection sera inflationniste en soi?

M. l'Orateur: A l'ordre. Ainsi formulée, cette question est irrecevable.

LES FINANCES

LES PRÊTS À DEMANDE—L'AUGMENTATION DES TAUX D'INTÉRÊT PAR LES BANQUES

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Les banques à charte ayant adopté la pratique d'augmenter l'intérêt sur les prêts à demande déjà en cours aussi bien que sur les nouveaux prêts, le ministre envisagerait-il d'exhorter les banques à abandonner cette pratique?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, d'après le gouverneur de la Banque du Canada, les banques doivent déterminer elles-mêmes les taux d'intérêt à percevoir sur les prêts. Je l'ai dit bien clairement. Que les vis-à-vis sachent aussi que mon souhait prétendument pieux de la semaine dernière reste le même, et j'espère que certaines banques qui n'ont pas encore majoré leur taux préférentiel s'abstiendront de le faire.

M. Burton: Monsieur l'Orateur, les banques à charte appliquent ces augmentations de taux d'intérêt aux prêts à demande déjà en cours, même si le délai de remboursement est fixé par écrit. J'ai ici trois lettres me confirmant ce fait.

L'hon. M. Benson: Si le délai de remboursement est prévu, il ne peut s'agir de prêts à demande.

[L'hon. M. MacEachen.]

LES TRANSPORTS

LE CHEMIN DE FER QUEBEC NORTH SHORE AND LABRADOR—L'EXTENSION DE L'ORDONNANCE DE LA COMMISSION

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre des Transports? Comme on envisage d'une part de congédier incessamment un nombre considérable d'ouvriers au projet de Churchill Falls parce que le Quebec North Shore and Labrador Railway ne transporte plus les approvisionnements en carburant et autres, et que, d'autre part, les résidents de Labrador City et de Wabush subissent de graves inconvénients à la suite de l'embargo sur le transport des automobiles, le ministre voudrait-il consulter la Commission canadienne des transports afin de faire inclure dans l'ordonnance qu'elle vient de rendre le transport des approvisionnements à Churchill Falls et le Transport aller-retour des automobiles privées à Wabush et à Labrador City?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, non seulement le ministre des Transports y consent-il mais c'est chose faite.

Des voix: Bravo!

M. Peddle: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre nous dira-t-il quand cette démarche a eu lieu et quel est le résultat de ses consultations?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, dès le début de cette grève, j'ai été en consultations presque constantes avec la Commission canadienne des transports et les approvisionnements en carburant ont été livrés à Labrador City au début de la semaine. Nous cherchons maintenant à résoudre les questions évoquées par le député. Bien entendu, le plus simple serait de mettre fin à la grève, et j'espère que les parties en cause le feront sans tarder.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser. Le ministre fait-il quelque chose pour tenter de rapprocher les deux parties en vue de régler la grève?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis faire c'est de leur faire prendre le train.

M. Baldwin: J'aimerais bien que le ministre songe davantage aux wagons couverts pour le blé.